



Fiche matériel : extrait de la transcription

Activité 3

Voix off

Une poire pour contourner la censure. 1831 : le roi Louis-Philippe interdit qu'on le dessine, alors il devient l'homme à la tête de poire, sous la plume d'un caricaturiste, Honoré Daumier. Pour avoir croqué le souverain en Gargantua* volant l'argent du peuple, Daumier est **jeté** en prison, 6 mois. C'est à cette époque, dans la **résistance**, que la caricature **gagne ses lettres de noblesse**.

Dans le sillage de la Révolution, la France de la Belle Époque dénonce **l'emprise** de l'Église sur la société avec *l'Assiette au Beurre*. 1901 : un travailleur **botte le derrière** d'un Jésus au pied de la croix. On les appelle les « **bouffeurs de curé** » ; certains changent même les paroles de la Marseillaise pour la cause de l'anticlérisme : « aux urnes citoyens, contre les cléricaux » et finalement en 1905, la loi **consacre** la séparation de l'Église et de l'État, la laïcité **fonde** désormais la République...« ...dispersent les corbeaux. »

Et dans la République, quel que soit le tragique des événements, une tradition **s'enracine** dès 1915 avec le *Canard enchaîné* : rire de tout.